

## **Pour associer les organismes de formation aux grands projets industriels du territoire**

Les organismes de formation sont souvent mobilisés **a posteriori**, une fois les besoins en recrutement déjà identifiés, voire urgents, ce qui réduit les marges de manœuvre pour construire des parcours adaptés.

Les grands projets n'ont souvent qu'une intégration **partielle des enjeux de compétences** dans les phases de conception et les organismes de formation du territoire sont rarement associés aux réflexions autour de ces projets d'implantation, de construction ou de nouvelles productions sur le territoire.

L'absence d'anticipation et de coordination limite la capacité des organismes de formation à investir dans de nouveaux équipements, à faire évoluer leurs contenus pédagogiques ou à développer de nouvelles formations adaptées.  
**Pourtant, les organismes de formation constituent des acteurs stratégiques du développement territorial.**

### **C'est pourquoi nous appelons à :**

- Associer systématiquement les organismes de formation dès la phase amont des projets territoriaux, aux côtés des entreprises et des acteurs publics.
- Mettre en place des instances de concertation territoriales réunissant collectivités, entreprises, acteurs de l'emploi et organismes de formation lors des annonces de grands projets industriels.

### **Une meilleure association des organismes de formation aux grands projets du territoire permettrait :**

- Une réactivité accrue face aux besoins en compétences émergents
- Un renforcement de l'attractivité des territoires, grâce à une offre de compétences adaptée